



Votre rentrée

Le caractère traditionnel de la rentrée annuelle du Barreau et de la Conférence du Stage peut conduire certains confrères à en oublier le sens, la portée et même parfois l'utilité pour ne plus la regarder que comme un rituel auquel nous devons, bon gré mal gré, sacrifier quelque temps et quelques finances.

Son histoire, ses traditions et le nombre d'avocats qu'il compte ont donné au Barreau de Paris une place spécifique et lui ont imposé une charge particulière au sein de notre profession.

La rentrée du Barreau est un rendez-vous privilégié avec nos confrères de France et des cinq continents, avec nos partenaires de justice, magistrats et fonctionnaires, avec les autorités publiques et organisations nationales comme internationales.

C'est le moment où le Barreau de Paris expose sa diversité, son dynamisme, sa modernité.

C'est le moment où le Barreau de Paris exprime également avec force, à l'unisson de la profession, ses inquiétudes et ses espoirs, poursuit son combat pour l'indépendance de l'avocat, qui implique son indépendance économique, indissociable de celui pour les droits de la défense et les libertés.

La rentrée du Barreau, c'est aussi le lieu utile de la réflexion et du travail en commun. L'organisation cette année d'un colloque : «Terrorisme et droits fondamentaux», les réunions et rencontres, dans la maison, des principales organisations internationales d'avocats en sont l'illustration.

C'est tout cela qui fait le prestige de notre Barreau et de sa rentrée et qui conduit tous les avocats de France et les confrères venant de 78 pays à y être présents. Ces derniers ne se trompent pas sur l'importance de l'événement.

La Rentrée constitue bien un événement majeur de la vie de notre Barreau, un moment de fierté, sans arrogance.

Paul-Albert Iweins
Bâtonnier de l'Ordre

RENTREE DU BARREAU DE PARIS ET DE LA CONFERENCE DU STAGE

VENDREDI 22 NOVEMBRE

RENTREE SOLENNELLE DE LA CONFERENCE DU STAGE
Palais de Justice

14 h30 Discours

- **Monsieur Edmond-Claude Fréty, Premier Secrétaire de la Conférence**
“Eloge de Jean-Augustin Terrin”
Ancien secrétaire de la Conférence (Promotion 1982 - 1983), Jean-Auguste TERRIN est décédé en novembre 2001. Orateur de talent, avocat passionné, sa vie fut à l'image de son extrême sensibilité, de sa révolte, de son dandysme et de sa fragilité.
- **Madame Stéphane Haziza, 2ème Secrétaire de la Conférence**
“Procès de Philippe Maurice”
Dernier condamné à mort, grâcié, et réinséré dans la société.
- **Monsieur Paul-Albert Iweins, Bâtonnier de l'Ordre**
- **Monsieur Dominique Perben, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice**

La séance solennelle de Rentrée de la Conférence du Stage se tiendra cette année à la Première Chambre de la Cour. Chacun de nos confrères peut y assister, le port de la robe valant sauf-conduit. Cependant, la capacité d'accueil nécessairement limitée du lieu et le grand nombre de délégations françaises et étrangères présentes restreignent évidemment les places disponibles. Une liaison vidéo sera donc assurée avec la salle des conférences de la Bibliothèque, où la cérémonie sera retransmise sur écrans sous la présidence de Monsieur le Bâtonnier Georges Flécheux et de Madame le Bâtonnier Dominique de la Garanderie.

20h30 Dîner des hôtes étrangers chez les membres du Conseil de l'Ordre

Les membres du Conseil de l'Ordre et les membres de la Commission internationale recevront à dîner chez eux nos hôtes étrangers. Ils renoueront ainsi avec un usage ancien que le Bâtonnier et les Membres du Conseil de l'Ordre ont décidé de rétablir : les relations qui se nouent à cette occasion, et qui généralement perdurent, sont le gage d'une meilleure compréhension entre avocats de différents continents et sont d'une importance capitale au moment où les avocats du monde entier doivent relever le défi de la mondialisation et adopter dans la lutte contre le terrorisme une attitude commune qui ne leur fasse pas perdre leur âme et leur engagement séculaire dans la lutte en faveur des libertés.

C'est dans cet esprit que l'Ordre organise le samedi 23 novembre un colloque sur “terrorisme et droits fondamentaux” auquel participeront d'éminentes personnalités françaises et étrangères qui devraient, en raison de leur qualité, de leur expérience et de leur notoriété, permettre d'avancer dans la recherche d'un juste équilibre entre sécurité et liberté.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

RENCONTRES INTERNATIONALES DU BARREAU DE PARIS Maison du Barreau

“Terrorisme et droits fondamentaux”

- 8h30 **Accueil par Monsieur Paul Albert Iweins, Bâtonnier de l'Ordre**
9h **Ouverture par Monsieur Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales**
9h30 **Amiral Jacques Lanxade, ancien Chef d'Etat-Major des Armées**
“Quelles menaces terroristes sur nos démocraties ? Typologie du terrorisme”
Débats.
10h15 **Justice Stephen G. Breyer, Membre de la Cour Suprême des Etats-Unis d'Amérique**
“La lutte contre le terrorisme est-elle compatible avec le respect des droits fondamentaux”
Débats.
11h30 **Monsieur Philippe Boillat, Président du Comité d'experts “Terrorisme et Droits de l'Homme” au Conseil de l'Europe**
“Standards adoptés par le Comité des Ministres sur les droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme”
Débats.
12h15 **Monsieur Jean-Louis Bruguière, 1er Vice-Président du Tribunal de Paris**
“De la nécessité d'une centralisation de l'action anti-terroriste : le rôle de l'autorité judiciaire; et de la nécessité d'une étroite coopération internationale”
Débats.
13h **Synthèse par Monsieur Robert Badinter, Sénateur, ancien Garde des Sceaux, ancien Président du Conseil Constitutionnel.**
13h30 **Fin des travaux**

RÉUNION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES D'AVOCATS

- 14h30-18h La Rentrée du Barreau de Paris donne l'occasion aux différentes organisations internationales d'avocats de se réunir:
- Conseil des Barreaux de l'Union Européenne (CCBE)
 - Fédération des Barreaux d'Europe (FBE)
 - Conférence internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB)
 - World City Bar Leaders
 - Union internationale des avocats (UIA)
 - International Bar Association (IBA)
 - Comité de pilotage du Barreau Pénal International.

Notre Barreau est conscient de la richesse de ces rencontres et de la notoriété qu'en retirent les avocats français.

21h30

Réception au Palais de Justice

Entre 1984 et 1989, la Rentrée du Barreau de Paris a été l'occasion de recevoir au Palais tous nos confrères. Nombreux sont ceux qui gardent le souvenir de ces merveilleuses soirées, parfois avec une certaine nostalgie. Ce qui était possible lorsque nous étions 5 ou 6 000 est devenu hélas impossible dès lors que notre Barreau compte 17 000 membres, ce qui représenterait à eux-seuls, avec leurs conjoints, 34 000 invités... Le Palais, en surface, ne suffirait plus à les accueillir et la charge financière d'une telle manifestation ne serait évidemment plus supportable ni comprise. Conformément à la tradition et à la réputation d'accueil du Barreau de Paris, le Bâtonnier et les membres du Conseil de l'Ordre recevront au Palais nos hôtes étrangers, les hauts magistrats et les hautes personnalités de la République.

Respect et dignité dans l'accueil de nos confrères de France et du monde entier, sobriété et économie ont guidé le choix et le cadre des manifestations de la rentrée.

